

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

RELEVE DE DECISIONS

Suite à la séance du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-MAURICE-D'IBIE, régulièrement convoqué en date du 21 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri CHANAL, Maire.

Membres présents :

Mathieu ANDRÉ, Pierre-Henri CHANAL, Serge VALLOS, Agnès GOLFIER, Florian THIBON, Philippe LOMBARDO, Françoise HERPIN

Membres absents ou excusés :

Sébastien DUMEZ, Sharon ARSAC, Elodie EMENT

Procurations :

Sharon ARSAC a donné procuration à Agnès GOLFIER

Sébastien DUMEZ a donné à Florian THIBON

Elodie EMENT a donné procuration à Françoise HERPIN

Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal a désigné Françoise HERPIN comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

20251125-01 Protection sociale complémentaire santé

20251125-02 Adhésion risques statutaires 2026-2029

20251125-03 Adhésion à « Coloria » logiciel Cosoluce

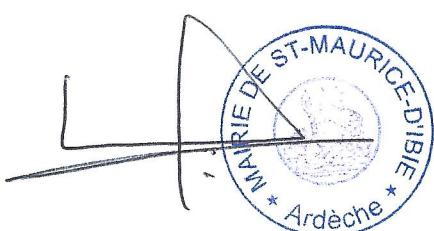
20251125-04 Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT

20251125-06 Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectifs

20251125-07 Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif

A noter que la délibération 20251125-05 Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif a été reportée au prochain conseil municipal.

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 27 novembre 2025 et publié ce même jour.



Pierre-Henri CHANAL
Maire